

Depuis janvier 2015, le CDC Atelier de Paris-Carolyn Carlson, L'étoile du nord-scène conventionnée danse, micadanses/ADDP et studio Le Regard du Cygne/AMD XXe se rassemblent au sein du **Paris Réseau Danse**. Ces quatre structures poursuivent ainsi une dynamique amorcée de 2009 à 2014 à travers l'expérience du CDC Paris Réseau en préfiguration. Ensemble, elles soutiennent les artistes et défendent des choix communs et des espaces de réflexion, en complicité avec d'autres partenaires.

À travers une action en réseau, les 4 structures centrent donc leurs interventions autour d'un nouveau dispositif de **résidences partagées**. Ce dispositif de résidences entre les quatre structures développe un accompagnement des compagnies autour de 6 grands axes :

- La production : apport financier en coproduction assorti de temps de résidence
- L'aide à la diffusion (création et répertoire) – dans le réseau et en lien avec les partenaires
- L'éducation artistique et culturelle : favoriser des actions auprès de tous les publics
- Le développement de la culture chorégraphique : sensibiliser le public à l'art chorégraphique
- La formation professionnelle
- La mise en place d'événements et de cartes blanches

> Chaque année, Paris Réseau Danse soutient **deux compagnies** accueillies pour une **résidence de création** sur une durée d'un an.

> Tous les deux ans, une compagnie bénéficie du soutien des membres du réseau pour une **résidence longue** qui se déploie sur tous les axes du dispositif.

En 2015, Paris Réseau Danse a soutenu Ashley Chen et Philip Connaughton de la compagnie Kashyl et Liz Santoro et Pierre Godard de la compagnie Le Principe d'incertitude pour une résidence de création. La compagnie de Sylvain Prunenec est accueillie en résidence longue pour deux saisons à partir de janvier 2015.

CALENDRIER

Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 30 septembre 2015

Réponse aux candidatures : vendredi 16 octobre 2015

DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous êtes une compagnie professionnelle et souhaitez bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'une **résidence de création d'un an** pour développer votre projet chorégraphique, vous pouvez postuler auprès de Paris Réseau Danse et être soutenu en 2016 par les structures.

Votre dossier doit impérativement être constitué des pièces suivantes :

- > formulaire de renseignements ci-dessous intégralement complété (2 pages)
- > présentation de la compagnie
- > présentation de la création
- > calendrier et budget prévisionnels de production (préciser les sommes acquises et les sommes en cours d'acquisition)
- > liens vidéos de la création et des spectacles antérieurs (inclus dans formulaire)
- > toute information complémentaire susceptible d'appuyer votre candidature

Les candidatures doivent être reçues **avant le mercredi 30 septembre 2015 inclus**.
Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Merci de bien vouloir envoyer votre dossier de candidature par mail au CDC Atelier de Paris,
chargé de la coordination du Paris Réseau Danse.
Contact : Julie Weitzner - production@atelierdeparis.org

<p align="center">COMPAGNIE</p> <p align="center">Nom légal Nom usuel</p>	
<p align="center">Nom du/des chorégraphe(s)</p>	
<p align="center">Siège social de la compagnie</p>	
<p align="center">Adresse de correspondance</p>	
<p align="center">N° SIRET Code APE N° de Licence entrepreneur de spectacles Nom du représentant légal et qualité Année de création de l'association</p>	
<p align="center">Contact mail et téléphonique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chorégraphe - administrateur - directeur technique 	
<p align="center">Site internet</p>	
<p align="center">Lien(s) vidéo(s) des précédentes créations</p>	

Titre de la CRÉATION	
Nombre et noms des interprètes (confirmés et en cours de distribution)	
Date de première	
Autres dates de diffusion	
Partenaires confirmés	
Partenaires en cours	
Lien(s) vidéo(s) d'étapes de travail	